



PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2023

Convocation : 23/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MOISSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique TRONCIN, Maire

Présents : MM. MMES. BARBIER Emmanuel – BERNOUX Céline - BOUCHARD Brigitte – DAUDY François - JACQUET Serge – OCLER Christine – RACINE Benoît - RICHARD Pascale – ROUSSELET Céline

Absents non excusés : aucun

Absents excusés : MM. MMES. BALLOT Dany - MAGDELAINE Martial - NICOLIN Sacha - ROUSSELET Philippe – VEURIOT Stéphanie.

Absents représentés : aucun

Autres Invités : THABARD Nicolas

Membres exercice : 15 – Présents = 10 – Votants = 10

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Madame OCLER Christine est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour du Conseil municipal – Séance du 27 mars 2023

- 1 - Procès-verbal du conseil municipal du 27/02/2023 - **Approbation**
- 2 - Choix prestataire repas Foyer Logement – **Délibération**
- 3 - Tarifs repas Foyer Logement – **Délibération**
- 4 - Questions diverses

01 – CONSEIL MUNICIPAL – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 27 février 2023. Après avoir entendu les observations données par le conseil Municipal et apporté les modifications, ce dernier est adopté à l'unanimité.

02 – REPAS FOYER LOGEMENT – Choix du prestataire

Le maire informe le Conseil municipal qu'il y a eu deux retours suite au lancement du marché pour les repas au foyer logement.

Le comparatif des tarifs des prestataires est exposé au Conseil municipal sur la base de 40 repas sur une année complète.

Il est constaté dans ce comparatif, un coût annuel pour 3 prestataires dont celui actuel comme suit :

Restalliance : 144 844.80 €

Sud Est Restauration : 153 603.00 €

La Grande Tablee : 120 153.08 €

Le comparatif du montant des repas et des loyers facturés aux résidents avec ou sans veilleuse entre les structures de Dole, Dampierre et Moissey montrent que la résidence de Moissey propose à ce jour des tarifs supérieurs ou quasiment identiques.

Vu les difficultés de remplissage du Foyer Logement du Mont Guérin, (actuellement 9 logements de libre), une augmentation des prix rendrait ce dernier encore moins attractif.

Dans le cadre d'appel d'offre, l'article 59-III autorise la déclaration sans suite de la procédure.

Le Conseil municipal, après avoir entendu les différentes options que propose chaque prestataire, déclare sans suite les offres reçues à l'unanimité.

Décide de s'orienter vers La Grande Tablee à l'unanimité.

Le Conseil municipal indique que les candidats seront informés de la présente décision, et autorise Monsieur le Maire à l'exécution de la présente décision qui sera publiée dans les formes habituelles.

03 – TARIFS AU FOYER LOGEMENT AU 01/04/2023

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune de Moissesey assure la gestion comptable du foyer logement à travers la comptabilité M22,

Considérant le pré-bilan financier de la structure. Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le coût de la location des appartements.

Décide de supprimer le tarif « Local Pédicure » au 01/04/2023, ce qui se traduit comme suit :

Supplément pour couple	4.36 €
Local pédicure	83.14 €

Décide d'augmenter le tarif de location de garage individuel et de diminuer le tarif de location de garage extérieur au 01/04/2023, ce qui se traduit par les montants suivants :

Logement temporaire 1 personne	34.10 €
Garage individuel résident (4 garages)	30.00 €
Garage extérieur (6 garages)	40.00 €

Décide de ne pas augmenter le coût des repas résidents du midi.

Décide d'augmenter les tarifs des repas du soir et invité au 01/04/2023, ce qui se traduit par les montants suivants :

Repas résident	10.55 €
Repas extérieurs + 65 ans de Moissesey	10.55 €
Repas du soir	5.00 €
Repas invité	16.00 €

Autorise le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

Financement de la contribution incombant à la commune pour l'année 2023 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du canton de Montmirey-Le-Château.

Le maire donne lecture des modalités de financement des dépenses de fonctionnement incombant à la commune pour l'année 2023 au titre des dépenses du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural et invite le Conseil à délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu l'état des finances communales et selon son engagement,

Décide d'assurer comme suite le financement de la participation globale incombant à la commune par une somme de 1100.40 € directement financée à l'aide de ressources générales non-fiscales. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023.

Distributeur de boissons

La société Just'Queen offre la possibilité d'installer un distributeur de boissons à côté du distributeur de Pizzas et demande l'avis du Conseil municipal avant toute opération.

Le Conseil municipal décide d'autoriser l'installation du distributeur de boissons.

Food Truck

Le Food truck « Pizz'à Jim » a contacté la Mairie par téléphone et demande à la commune de ne plus payer la taxe pour son emplacement, à savoir 5.00€ par jour et fermer l'accessibilité du distributeur.

Le Conseil municipal vote contre ces deux demandes.

Subvention exceptionnelle

Considérant la demande de subvention reçue le 22 mars 2023 par le comité de défense des hôpitaux publics de Dole et présentée par le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, une subvention d'un montant de 100 € au profit du comité de défense des hôpitaux publics de Dole.

Rencontre avec les Maires du canton

Une rencontre avec les Maires du canton a eu lieu pour leur présenter l'Espace France Services et les prestations d'accompagnement et de services qu'offre cette structure. Les communes ont été sollicitées pour contribuer au financement de cette structure. Une proposition sera faite sur une base à déterminer par le Conseil.

La séance est levée à 20h15.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Dominique TRONCIN

La secrétaire de séance,
Christine OCLER